

AVIS ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Projet de règlement - Composition du conseil

AVIS aux personnes intéressées par le *Projet de règlement no 294-2024 fixant le nombre de membres composant le conseil municipal.*

Lors d'une séance tenue le 4 décembre 2024 à 13 h, le conseil de la Municipalité a adopté le Projet de règlement no294-2024. Ce Projet de règlement a pour objet de modifier le nombre de membres du conseil de la Municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines et ce, à compter de la prochaine élection générale qui est prévue le 2 novembre 2025. Actuellement, le conseil est composé du maire et de 6 conseillers. Le Projet de règlement vise à ce que le conseil soit composé du maire et de 4 conseillers.

Une assemblée publique de consultation sur ce Projet de règlement aura lieu le 16 décembre 2024 à 19 h à la salle du conseil située au 561, chemin Principal à Saint-Edmond-les-Plaines.

Lors de cette assemblée, toute personne présente pourra faire des représentations verbales ou déposer des documents. Ces derniers seront traités comme s'ils étaient déposés lors d'une séance du conseil.

Ce Projet de règlement peut être consulté au bureau municipal soit au 561, chemin Principal, du lundi au vendredi, selon les heures normales d'ouverture des bureaux ou sur le site Internet de la Municipalité : stedmond.ca.

Donné à Saint-Edmond-les-Plaines, ce 4 décembre 2024


Jason Fournier,

Directeur général et greffier-trésorier



561, chemin Principal G0W 2M0

(418) 274-3069 / (418) 274-5629

 admin@stedmond.ca

<https://stedmond.ca/>